

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de p		permis		Date d'inspection	
TINA MORIN	2011947		Le 11 mai 2021			
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone			
Garderie l'Arc-en-ciel d'amis			(506) 739-7550			
Adresse						
52 avenue 46 lème Edmundston NB E3V 3B5						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règl	glement Date limite être confor			Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux						
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de jeu extérieur (matériels et équipements) et des dossiers administratifs tenus sur les lieux. Les enfants se préparent à aller à l'extérieur lors de ma visite.						
original signé par Pascale Dumont-Levesque			Le	e 11 m	ai 2021	
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate				
original signé par Tina Morin Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le	e 11 m	ai 2021	